



NÉGOCIATION OTT TEMPS DE TRAVAIL : LA DIRECTION FAIT UNE PROPOSITION !!!

Mercredi 22 mai s'est tenue la 3ème négociation OTT/Temps de travail. Pour rappel, c'est dans cette négociation que l'on traite les sujets liés à la répartition de la durée du travail, du calendrier prévisionnel, de la répartition des jours de congé et de repos, les heures supplémentaires, etc.... Tous ces sujets rentrent dans cette négo..... La réunion de mercredi était axée sur la partie industrielle de Renault Trucks.

La direction propose de réfléchir à une modification du temps de travail. Elle propose que nous travaillions 9 minutes de plus par jour afin de nous permettre de nous constituer annuellement un volume d'heures équivalent dans sa totalité à 4 jours non travaillés. Cette proposition concerne surtout les sites de Bourg, Blainville, UM (Lyon), UP (Lyon).

Ces quatre jours permettraient d'assurer les ponts sans avoir à déplacer de JNT (sauf évènements exceptionnels précise la direction). Aussi, la question de savoir sur quelle JNT positionner la journée de solidarité serait réglée, puisque dans ces 9 minutes de travail supplémentaires seraient intégrés 2 minutes pour la journée de solidarité.

De cette façon, il n'y aurait plus besoin de déplacer de JNT pour les ponts ni pour la journée de solidarité comme on le fait habituellement en novembre lors de la réunion sur le calendrier industriel. Ces 9 minutes en plus par jour ne constitueraient pas d'heures supplémentaires.

La direction rappelle qu'à ce jour, il n'est pas possible de faire les ponts et d'avoir en plus la semaine 52 de repos si on veut conserver une JNT non travaillée toutes les 3 semaines.

La direction nous présente le côté positif de sa proposition :

- *Les salariés ont leur JNT toutes les 3 semaines dans la régularité et donc sans période de 6 ou 7 semaines sans JNT comme on l'a connu assez souvent.
- *Une JNT travaillée en moins dans l'année (Journée de solidarité).
- *La semaine 52 garantie.
- *Le pont de l'ascension garanti ainsi que d'autres ponts suivant le calendrier.

Pour SUD, il faut également être conscient des côtés négatifs de cette proposition avant de se positionner POUR ou CONTRE.

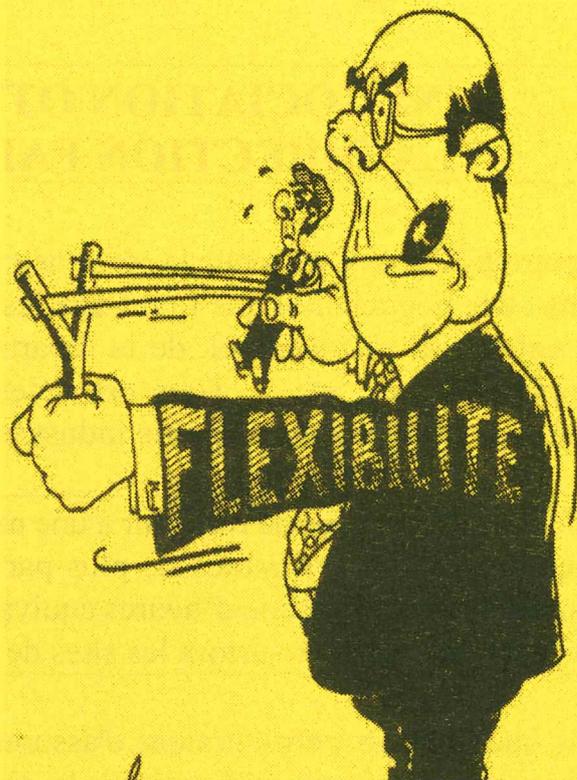
Quelques réflexions : À quel moment de la journée met-on ces 9 minutes ? Rallonger la journée de travail de 9 min le matin ou en fin de journée ? Est-ce que cela peut poser des problèmes aux collègues concernant la récupération des enfants à la sortie de l'école ? Horaire des bus de la ville de Bourg, impact sur la vie de famille, etc.....

Qu'en sera-t-il pour les salariés en arrêt maladie, en accident du travail, en mi-temps thérapeutique ou en congé payé ? Seront ils rémunérés les jours de fermeture de l'usine ?

Pour la direction, cela nous permettrait de bénéficier de quatre jours de repos supplémentaires par an. Repos, bien entendu financé par les salariés eux-mêmes.

Cette proposition pourrait, **selon la direction**, nous permettre un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, en nous accordant des périodes de repos plus longues à des moments clés de l'année. Et sans avoir à subir des périodes de 6 semaines ou plus sans vendredi JNT.

Elle permet également à l'entreprise de s'adapter aux besoins de ses salariés tout en maintenant sa compétitivité.



Vous êtes les premiers concernés alors n'hésitez pas à nous faire part de vos retours et de vos questions concernant cette proposition. Votre avis est primordial et sera pris en compte par notre équipe SUD lorsque nous prendrons la décision d'être soit pour ou soit contre cette proposition. Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires

- Au cours de cette négo SUD a aussi demandé de pérenniser les 92% sur les indemnisations chômage (accord APLD se terminant au 31/12/2024). La Direction a fermé la porte à cette proposition en évoquant qu'en cas de future crise, elle ferait de nouveau appel aux OS pour mettre une nouvelle mesure en place.
- SUD a aussi proposé de maintenir les heures supplémentaires à 45% (arrêt de l'accord au 30/09/2024), la Direction a également fermé la porte à cette proposition.
- SUD a insisté auprès de la Direction pour rendre aux salariés les JNT qui tombent sur les jours fériés. Une fois de plus la Direction Générale a balayé notre demande d'un revers...

Concernant cette proposition, Il reste beaucoup de points à éclaircir et la négociation n'est pas finie. Sud défendra et argumentera au maximum face à la direction et dans l'intérêt des salariés. A SUIVRE